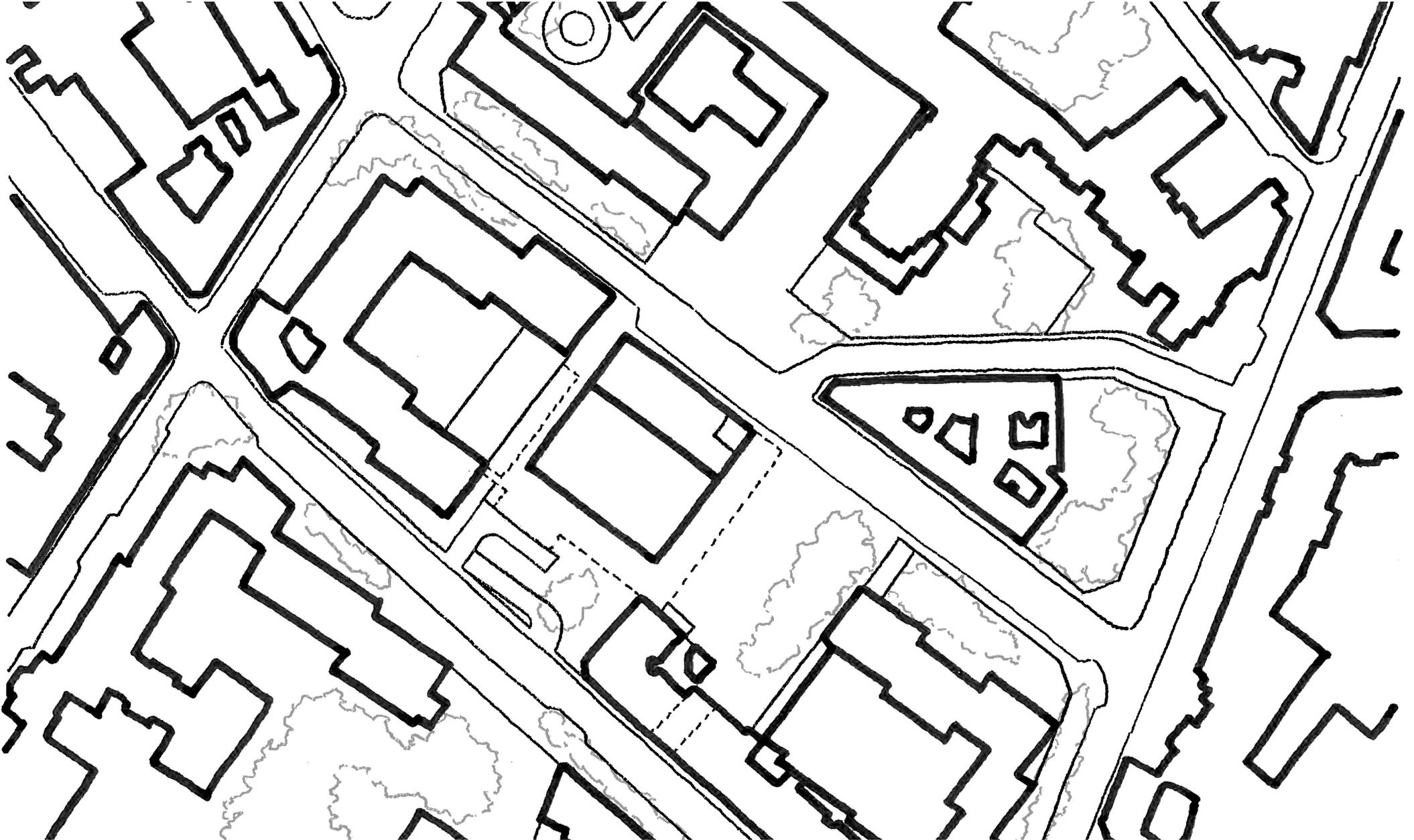


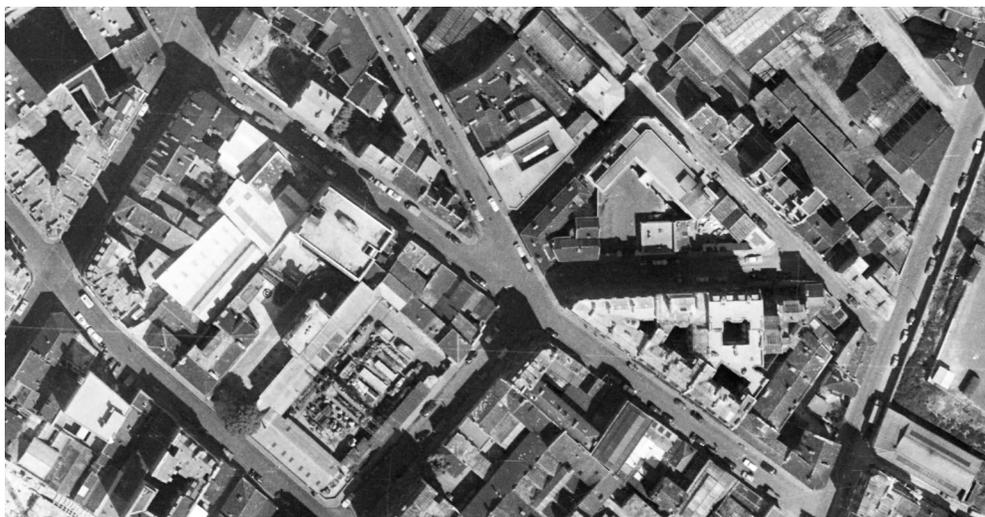
Analyse urbaine du secteur Bague Procession - Paris 15



01 INTRODUCTION

Le contexte de l'analyse

Le secteur Bague Procession présente tous les ingrédients pour « faire quartier » : mixité de logement social et privé, services de proximité, commerces proches des rues Dutot et Falguière, espaces libres importants, écoles et squares à proximité et transports en commun accessibles. Pour autant, il y a des dysfonctionnements, et l'émulsion ne prend pas. Manquent comme souvent le juste dimensionnement des composants, c'est-à-dire la bonne répartition de la voiture (en circulation ou à l'arrêt) et des circulations douces, la présence du végétal en bon équilibre avec le minéral, la juste proportion entre l'ouvert et le fermé, la ville passante et la tranquillité. La cohabitation apaisée de ces constituants demande une répartition pondérée, mais également une mise en lien : de la maison à l'école en passant par le square, des transports en commun aux commerces de proximité, des activités associatives et sportives au logement. La dimension génératrice puis fédératrice de cette harmonie et de cette fluidité, c'est l'espace public, qui seul permet l'appropriation partagée d'un quartier.



Vue aérienne de 1960 (source GéoPortail / Remonter le temps)

La présente analyse urbaine a été réalisée dans le cadre d'un appel à candidature lancé par la Ville de Paris. Mandataire du groupement et accompagné par OGI, bureau d'étude aux compétences étendues, VOX architecture et urbanisme s'est vu attribuer la deuxième position pour cet appel à candidature faisant l'objet d'une double mission : coordonner les multiples projets et chantiers qui renouvellent le secteur Bague Procession, et proposer une restructuration de la place Kandinsky en cœur de quartier. Ces tâches sont à la fois techniques (interfaces entre les chantiers, plannings compatibles, continuité des flux, préservation des réseaux enterrés, nuisances à contenir, etc.) et urbaines (plan de synthèse des projets à venir, déclinaison en plans thématiques, communication auprès des élus, associations et habitants). En outre, du point de vue de la dimension fédératrice de l'espace public, la place Kandinsky a vocation à constituer cette rotule publique qui dessert et valorise les fonctions environnantes. Plus encore, cette place devra également être une polarité en soi et incarner le renouveau du quartier dense et complexe que constitue le secteur Bague Procession.



Les 47 et 48 rue Bague, ainsi que le conservatoire en travaux (cliché VOX)

02 Secteur Barge Procession

Atouts, dysfonctionnements et pistes de réflexion

Un urbanisme sur dalle inabouti

Le plan d'urbanisme du secteur Allera-Falguière, initié avec difficultés dès 1961 et lancé en 1970, est un projet d'urbanisme de dalle partiellement réalisé. En effet, il n'a pas la radicalité de la *tabula rasa* de Beaugrenelle ou des Olympiades, qui ont chacun fait émerger un paquebot isolé de la ville historique, surélevé par différents niveaux de dalles. La séparation des flux piétons et véhicules y génère une organisation verticale où les fonctions dédiées à la rue sont essentiellement utilitaires (livraisons, stationnement, évacuation des déchets) tandis que la dalle est censée bénéficier d'atouts pour les usagers : circulation protégée, vues lointaines, lumière.

A contrario, ce que l'on nomme aujourd'hui le secteur Barge Procession est le fruit d'une opération urbaine moderne « en pointillés », c'est-à-dire devant s'immiscer - sans le raser complètement - dans un tissu haussmannien, faubourien et d'ateliers industriels dense. Peut-être entravée à l'époque par des difficultés d'éviction, possiblement financières, dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique, le quartier Barge Procession est ainsi aujourd'hui de **morphologie hybride, mi-rue historique avec alignement, mi-dalle moderne avec séparation des flux**. Sans avoir nécessairement à prendre parti sur les mérites et défauts de ces deux organisations urbaines, force est de constater que leur imbrication ne fonctionne pas, et que leur confrontation spatiale, loin de les faire se compléter l'une l'autre, les affaiblit.

1. Le tribunal administratif de Paris, saisi de plusieurs réclamations, a annulé le 3 février 1965 l'arrêté de novembre 1961 approuvant le plan d'urbanisme du secteur Allera-Falguière (source : Le Monde, 5 février 1965).



La rue Barge - Vue aérienne de 1970 (source GéoPortail / Remonter le temps)

Les rues Bargue et de la Procession, intactes, sont « seulement » enjambées par deux passerelles réalisées tardivement, à la fin des années 70. Celles-ci cherchent à unifier le niveau haut et à lui conférer une taille critique supposée lui permettre un fonctionnement autonome de la rue. Dès lors que les passerelles sont démolies, en 2013, les « îlets » résiduels de la dalle, de part et d'autre de la rue Bargue, ne sont plus viables, car ils constituent des contraintes spatiales fortes sans proposer des qualités d'usage qui les compenseraient.

D'autant que le système de dalle vieillit mal. Il est possible, au sujet du secteur Bargue-Procession, de citer mot pour mot l'analyse qui a été faite il y a quelques années par VOX sur l'accès sud des Olympiades :

« Très tôt le quartier a connu des dysfonctionnements manifestes : échanges contrariés entre la rue et la dalle, aménagement excessivement minéral, vieillissement technique prématuré, en particulier du béton brut et de l'étanchéité, aspect labyrinthique des circulations, recoins anxieux, attractivité faible du niveau dalle. »



Accès condamné à la dalle place Kandinsky (VOX)



Vers le hall Paris Habitat, de statut ambigu (VOX)



Chantier de démolition des passerelles, en 2013 (cliché AXL)

Clarification et qualification des espaces

Un projet de réaménagement est aussi un projet de gestion, a fortiori dans un urbanisme de dalle, caractérisé par sa dimension verticale et l'imbrication de volumes de propriété rendant complexe son **entretien**. Il s'agirait alors pour le secteur Bargue Procession d'envisager une organisation et un traitement des espaces extérieurs à même de leur conférer une nouvelle **lisibilité** en terme de vocation, d'usage, et de responsabilité. L'enjeu est d'appréhender ainsi chaque espace, quel qu'il soit et où qu'il soit, au niveau rue ou dalle, escalier, rampe, cheminement, pied de tour, délaissé, etc. en valorisant un **marquage clair des limites** (qui ne passe pas nécessairement par des barrières), un choix de matériaux favorisant une bonne compréhension des statuts pour les agents de terrain et les usagers, prévenant les conflits d'usages.

Mobilités

Aujourd'hui nommé îlot Procession, l'îlot Banis (1970-1972) puis l'îlot Barge (1973-1976) et enfin l'îlot Allera-Procession (1973-1984) ont été profondément remaniés dans les années 70 et seuls subsistent quelques bâtiments faubouriers ou haussmanniens. Sous l'angle du **réseau viaire**, les rues Cervantès, Guibert et la Villa la Fresnaye sont supprimées. La rue Régnier est assez maladroitement tronquée, même si la rue historique ne disparaît pas totalement au profit de la dalle. Jusqu'à l'opération Allera-Falguière, la confluence des cinq rues constituait une centralité du quartier que la place Kandinsky, peu et mal aménagée, n'a pas su recréer depuis. C'est un des enjeux majeurs de l'étude urbaine que de redonner à cette place un statut de polarité et de lui conférer l'attractivité d'un lieu partagé, ce qu'est par nature une place dans la ville dense.

Circulations douces

La clarification et la hiérarchisation des cheminements piétons, dont le réseau est aujourd'hui confus et possiblement anxiogène, constituent une priorité. Ce réordonnancement des perspectives assure la **lisibilité des parcours piétons** dont le tracé se fait selon les polarités du quartier (équipements publics, accès aux transports en commun, commerces et services de proximités, espaces verts). En outre, le secteur jouit déjà du débouché de deux connexions douces éloignées du réseau viaire : au sud par le Jardin Allera-Procession et à l'est par la rue Aristide Maillol. La réflexion à l'échelle de l'ensemble du secteur incite à envisager la liaison de ces deux cheminements par le tracé d'un axe de mobilité douce lisible et continu. Les solutions semblent assez limpides en ce qui concerne la reconnexion des rues Barge et Procession :

- **Tracer une circulation douce sur l'ancien tracé de la rue Cervantès**, au droit de la casquette supprimée sur la place Kandinsky. Des questions d'altimétrie se posent, la pente naturelle des deux rues créant des dénivelés aux interfaces avec la place, mais cette traversée est primordiale pour le fonctionnement du quartier.
- **Donner un statut plus résidentiel au passage actuel** qui accueille le hall de la tour Paris-Habitat.



Vue aérienne de 1964 (GéoPortail / Remonter le temps), avec le réseau viaire (document VOX)



Casquette latérale de la place Kandinsky (VOX)



Débouché sur la rue de la Procession (VOX)

La traversée piétonne entre la rue Bargue et la rue Régnier, à travers feu la Villa la Fresnaye, est plus alambiquée et restera moins lisible, car le conservatoire, qui fait l'objet d'une réhabilitation profonde et qualitative par le groupement WRA, constitue un « obstacle » à contourner par le nord.

Véhicules motorisés

La place des véhicules motorisés doit être questionnée par l'analyse de la voirie existante, afin d'envisager des pistes d'**optimisation des emprises** (nouvelle voie ou place, piétonnisation d'une voie circulée, valorisation du foncier) et répondre aux **enjeux de gestion et de sécurité** (nettoyage, ramassage des OM et encombrants, défense incendie). La place de la voiture à l'arrêt doit être prise en compte en priorité, à une époque où l'on peut souhaiter une baisse du taux de motorisation des ménages allant de paire avec une intensification du réseau de mobilités douces et de transports en communs. Le quantitatif de stationnements existants, notamment rue Bargue, très chargée en places en épi, doit être comparé aux attentes des habitants actuels, mais aussi être considéré dans une vision prospective sur la place de l'automobile dans la ville du XXI^{ème} siècle.



Le parking souterrain du 48 rue Bargue, accessible depuis la rue de la Procession (VOX)

Les quatre niveaux de stationnements enterrés sous la tour du 48 rue Bargue, en très grande partie inoccupés, constituent un enjeu et un levier d'évolution du quartier, à double titre :

- **L'optimisation des rampes d'accès rue de la Procession**, envisagée par l'agence AXL dès 2013, permet de libérer un espace libre en prolongement de la place Kandinsky, et offre une liaison douce avec le jardin Alleray-Procession ;
- En termes d'occupation, la structure-même du parking, avec deux poches semi-indépendantes de plus de 1000m² aux SS1 et SS2, sous la place Kandinsky, incite à **diversifier les usages** (cf. propositions en conclusion du présent document). Certes, la démolition complète de cette partie du parking, scénario envisagé par la DVD, est génératrice de pleine terre, mais la valorisation de ces volumes, dans la ville dense, devra être précisément explorée avant toute décision structurante.

En définitive, il apparaît que le maillage des mobilités du secteur Bargue Procession est discontinu. La place Kandinsky et ses alentours doivent assumer le **rôle de suture** pour (re)tisser un réseau de circulations douces et motorisées qualitatif, intuitif et sécurisé.

Renaturation & environnement

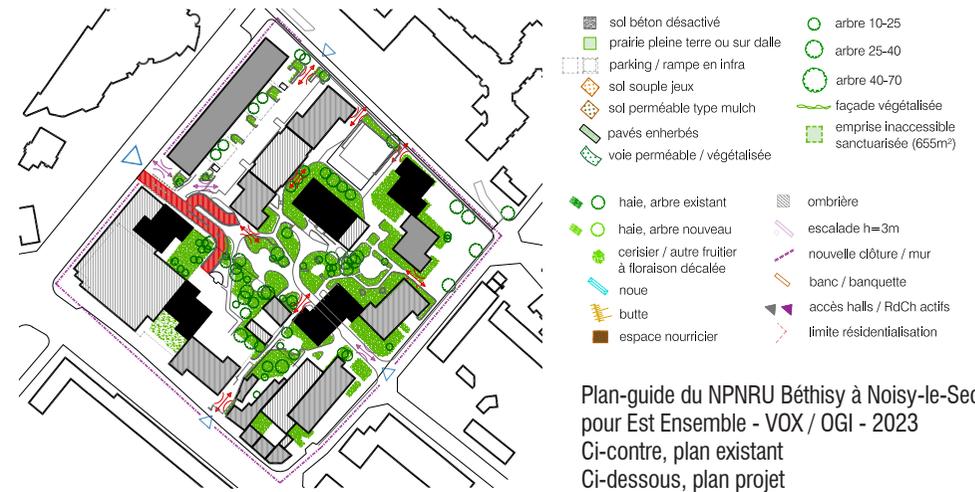
Dans un quartier par nature très minéral, avec des surfaces de dalles hautes ou basses et une voirie largement dimensionnée, notamment la rue Bague, l'aspect central des enjeux de renaturation, plus qu'une simple végétalisation saupoudrée, doit prendre en compte :

- **la capitalisation sur un patrimoine végétal existant**, avec de beaux sujets, à conserver et à enrichir par trois strates d'essences indigènes, avec l'objectif, à plus grande échelle, de constituer une trame verte et brune ;
- **la prise en compte des modalités de gestion et d'entretien** des espaces verts publics comme privés, le plus en amont possible, avec par exemple la mise en place d'espaces nourriciers, même très modestes, portés par les habitants et par une association spécialisée ;
- **l'atténuation de l'effet d'ICU** par des aménagements spécifiques (plantations, ombrières, brumisateurs) notamment sur la rue Bague et la place Kandinsky. L'optimisation de la pleine terre peut s'envisager par un recul de la place accordée à l'automobile, si une portion de rue est piétonnisée, ou par un jeu de vases communicants, si par exemple certains stationnements publics de surface trouvent place dans les parcs de stationnement souterrains ;

Cette approche vertueuse permet en outre de prétendre à des financements complémentaires ciblés (Fonds vert, Agence de l'eau, subventions régionales, etc.).

Biodiversité

La végétalisation et sa variété sont bénéfiques pour le vivant : les habitants, les animaux et les plantes. Or la trame verte, sans même parler de la trame brune, est aujourd'hui timide, avec des discontinuités dans les alignements d'arbres et un manque de connexion entre les « poches vertes » existantes (jardin d'Alleray-Procession, jardin Bague-Platon, quasi-friche rue Platon, à côté de la crèche). Le projet urbain doit avoir cette suture verte comme fil conducteur.



Assurer la présence d'une trame brune est autrement compliqué, car cela suppose de s'interdire une végétalisation extensive sur dalle qui n'est que cosmétique. *A minima*, si la continuité du sol naturel n'est pas possible, il s'agit de trouver de la « vraie » pleine terre plutôt dans des opérations ciblées et chirurgicales, comme la création de trémies « bacs à arbres » creusées ponctuellement dans un parking souterrain (proposées par VOX-OGI à Sevran Cité haute pour Logirep, MOE en cours ; cf. illustration p.12).

Quant à la trame noire, le maintien d'une obscurité nocturne dans certaines zones, pour le rythme naturel de la faune, peut se heurter à un certain sentiment d'insécurité, en particulier des enfants et des femmes.

Une autre manière puissante de favoriser la biodiversité, même en ville dense, est de prévoir des espaces refuges non accessibles, comme cela a été proposé à Noisy-le-Sec Béthisy par VOX, OGI et ALTO STEP : 650m² dans l'hypercentre de la ville sont totalement sanctuarisés (cf. illustration page précédente). De façon moins radicale, il est possible de proposer des nichoirs à oiseaux en toitures des tours de logements, ce qui a par exemple permis aux Olympiades d'acclimater des faucons pèlerins.

Ville durable

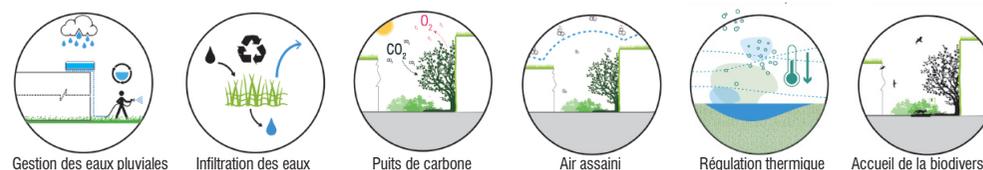
Au-delà du choix raisonné de matériaux et matériels faciles à entretenir et réparer par les gestionnaires, des opportunités de réemploi pourraient être envisagées ; l'équilibre des déblais et remblais en constitue déjà une application en circuit court. Toute valorisation du « déjà-là » passe par un fin diagnostic des matériaux à déposer pour envisager leur réemploi localement, comme le réemploi proposé par WRA de pavés autobloquants en façade du conservatoire.

En outre, dans le temps long de la ville, les usages évoluent nécessairement. Une mutabilité anticipée, voire une réversibilité des espaces, permet d'investir pour des usages actuels et futurs. Si cette réversibilité relève d'abord d'une stratégie programmatique vertueuse, elle est ensuite déclinée en solutions architecturales et techniques concrètes, comme pourrait l'être, par exemple, un mobilier urbain temporaire, évolutif ou déplaçable sur la place Kandinsky : assises, jeux ou sport. Cette réversibilité permet une évaluation de l'appropriation des espaces, et une adaptabilité au vu des observations faites.

Gestion de l'eau

La bonne gestion de l'eau passe par divers leviers :

- Un usage sobre de la ressource sur le temps court (chantiers) et sur le temps long (collecte des eaux de toiture et réutilisation pour l'arrosage, avec économies induites sur l'eau potable et sur les volumes d'eaux usées à retraiter, choix d'essences nécessitant peu d'eau) ;
- Une bonne gestion des eaux pluviales sur les sols, privilégiant l'infiltration à la parcelle, avec un filtrage végétal, plutôt que l'évacuation dans les réseaux publics ;
- La mise en place de bassins de rétention facilitant les interventions des pompiers, mais pouvant également être végétalisés ;
- La visibilité de l'eau dans le paysage urbain (jardins de pluie, noues paysagères), en considérant que la pleine terre n'est pas opposée à la voiture, avec par exemple des stationnements semi-perméables.



Indicateurs à suivre - Projet urbain à la Défense - Cobe / Le Sens de la ville / Franck Boutté Consultants / OGI



Installation éphémère animant l'espace public - Morag Myerscough - 2020

Vie de quartier

L'objectif du renouvellement du quartier Bargue Procession est bien que le quartier soit accueillant, vivant, divers et connecté à son environnement urbain. Qu'il ne soit pas un lieu de passage, mais un lieu investi et approprié (jeu, sport, rencontres, entraide, promenade, détente), ayant ses qualités propres et son attractivité.

Logements et services de proximité

Il existe déjà une certaine mixité de statuts des bâtiments de logements, même si le logement social est prépondérant à l'échelle du secteur par rapport aux copropriétés privées. La répartition du parc social Paris Habitat étant un levier important de mixité sociale, peut-être le bailleur projette-t-il de mettre en vente une partie de son patrimoine, ou de déconventionner certains logements du secteur.

Les équipements existants sont bien répartis sur le secteur : crèche, école, gymnase, conservatoire, église, marché Cervantès, même si celui-ci a été déplacé de la place Kandinsky à la rue Falguière, plus en lien avec les commerces existants. En outre, les locaux d'accueil Paris Habitat sont de fait un équipement en soi, car ils participent à la résolution de problèmes quotidiens des locataires, et tisse ainsi le lien social. Il en va de même pour l'association Foranim, centre culturel et sportif qui propose des activités partagées animant la vie de quartier.

Pour compléter ce dispositif, il faudrait réfléchir à l'opportunité de créer dans des locaux vacants des rez-de-chaussée actifs, qui offrent tel ou tel service mais contribuent également à animer et pacifier l'espace public ou résidentiel alentour. Le réseau sera complété par le futur centre social, dont la question centrale de l'implantation sera abordée plus loin.

Les services publics incluent également les déchets et encombrants, dont les modalités de collecte (locaux OM, PAVES, corbeilles sur espace public, etc.) doivent rigoureusement être pris en compte, car leur bonne gestion, du dépôt au ramassage, est aussi un critère de la qualité de vie dans un quartier.

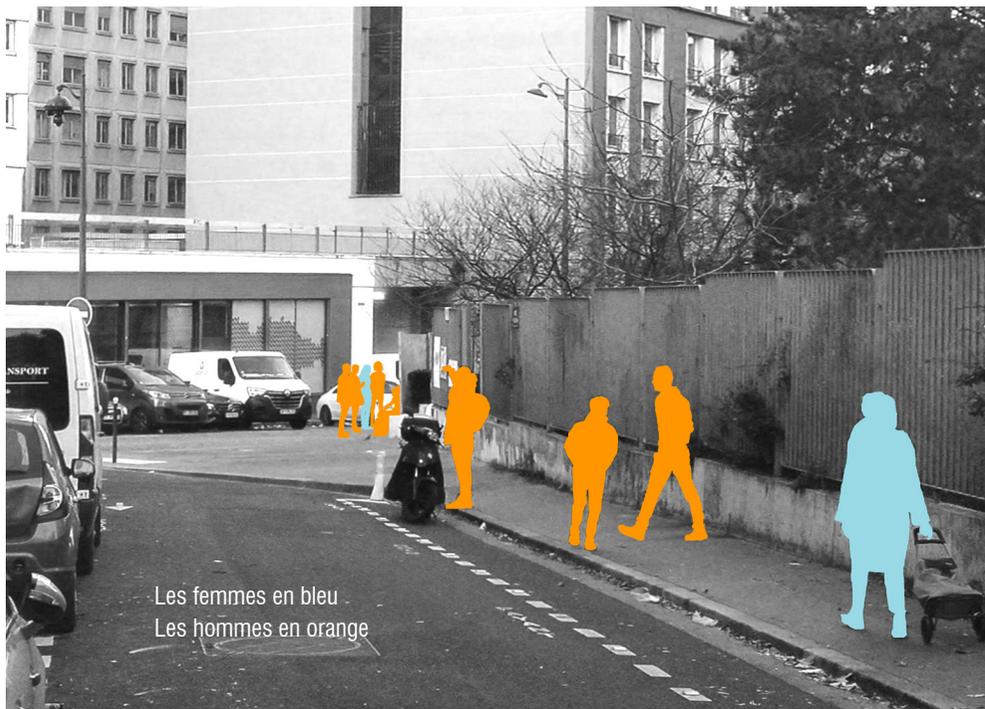
Aménités inclusives

L'espace public devant être, par définition, accessible et praticable par toutes et tous, l'inclusivité est de fait un objectif qui doit toujours constituer une priorité. Cela concerne tous les âges, les genres, les capacités physiques mais également l'appartenance sociale, l'espace public devant être le premier creuset de la mixité sociale. La prise en compte de tous les usagers passe par :

- Des **circulations non anxiogènes et accessibles** aux personnes à mobilité réduite. La rue Bargue est en pente et les liaisons avec la place Kandinsky sont problématiques, y compris dans l'angle de Foranim. La DVD l'a bien noté, puisqu'elle propose un abaissement de la dalle du parking au droit de la casquette supprimée sur la place. La praticabilité d'une circulation passe également par la qualité des revêtements, la visibilité, la signalétique et un éclairage approprié encourageant la fréquentation des espaces publics par les femmes ;



Extrait du dossier COPIL ANRU - Plan-guide à Noisy-le-Sec Béthisy pour Est Ensemble - VOX-OGI - 2023



Les femmes en bleu
Les hommes en orange

Illustration de la méthode Topino sur une photo de la rue Platon un matin de semaine (document VOX)

- Des **aménités pour toutes et tous** : des aires de sport proposant des pratiques sportives attrayantes pour les femmes et les hommes (avec possible financement pas le CDOS de Paris), des agrès et meubles urbains utilisables par des séniors et des personnes en situation de handicap, des aires de jeux végétalisées pour tous les âges, favorisant l'appropriation libre d'éléments simples et en contact avec le vivant. En outre, afin d'éviter l'appropriation exclusive, consciente ou non, de certains espaces (city-stade fermé fréquenté à 98% par des hommes, enfants excluant les plus jeunes d'une aire de jeu barrière, etc.), ces aménités doivent s'ouvrir le plus possible sur la ville, et être judicieusement positionnées ;
- Des **méthodes d'analyse ciblées** des espaces sous l'angle de l'inclusivité, avec des entretiens avec les acteurs locaux, des micro-trottoirs avec les habitants, des données chiffrées (INSEE, APUR, etc.) et le résultat de l'étude initiale du quartier Bague Procession sous le prisme du genre.

Tranquillité résidentielle

Un sentiment d'insécurité a été largement formulé lors du Conseil de quartier Alleray-Procession de novembre 2023, ce qui est confirmé par la police : « *Le secteur Bague Procession est pour les forces de l'ordre le quartier le plus dur du 15^e* » (Damien Vallot, commissaire d'arrondissement). Sur l'aspect des conflits d'usages dans l'espace public et de cas de délinquance avérée, au-delà d'une très nécessaire politique sociale municipale et associative, voire d'interventions policières le cas échéant, l'organisation spatiale des lieux a une incidence forte : lisibilité des espaces, vues dégagées ouvrant les possibilités de cheminement, absence de cul-de-sacs et de recoins, éclairage nocturne désamorçant le sentiment d'insécurité, atmosphères végétales non anxiogènes. L'ensemble contribue à ce qu'on appelle la prévention situationnelle et la sécurité passive, c'est-à-dire la tranquillité résidentielle.



Banc dans l'impasse Mathurin Régnier, dénoncé par certains riverains (cliché VOX)



Le porche sous dalle menant au hall Paris Habitat du 48 rue Bargue (cliché VOX)

La place des « jeunes »

Ceux que les habitants appellent généralement « les jeunes », des adolescents et jeunes adultes, ne peuvent pas être considérés sous le seul angle de la nuisance et de l'occupation abusive et anxiogène de l'espace public. La sociabilité forte de cette tranche d'âge demande des lieux de rencontres et d'échanges, et la suppression d'espaces extérieurs de rassemblement pénalise de fait l'ensemble des usagers de l'espace public en ne faisant que déplacer les troubles à la tranquillité résidentielle. Sans faire de l'angélisme, le projet urbain doit intégrer cette donnée et proposer des espaces appropriables, partagés et non exclusifs, à toutes les tranches d'âge. Si les actions municipales et associatives ont un rôle éminent à jouer pour pacifier les rapports entre une frange « turbulente » et le reste de la population du quartier, il s'agit après consultation large de tous les acteurs d'envisager les configurations spatiales et urbaines les plus favorables à la juste prise en compte de cette jeune génération.

Des ambitions fortes

On ne peut que souhaiter que la rénovation urbaine du secteur Bargue Porcession se fasse selon des principes ambitieux à même de renouveler profondément le secteur. Au vu des exigences identifiés, différentes pistes peuvent être évoquées :

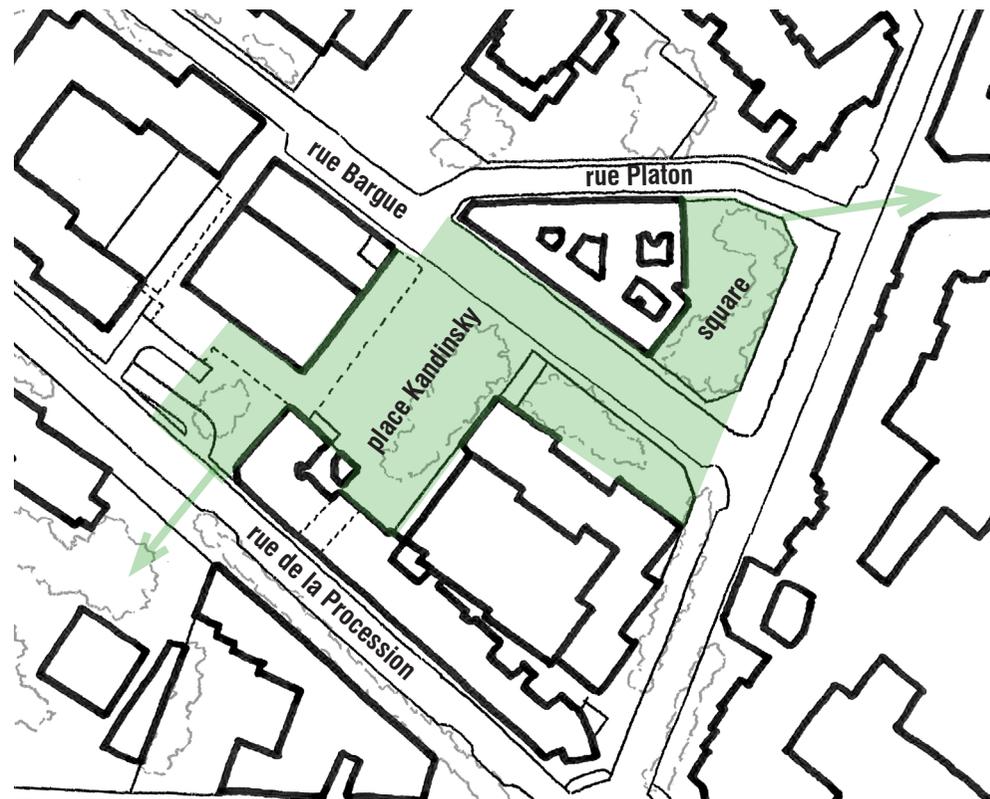
- Un espace public bien conçu doit **donner à voir les équipements** disponibles pour les habitants : le gymnase « retourné » sur la place Kandinsky, le nouveau centre social, l'association Foranim, le conservatoire (qui cherche à renforcer son lien naturel avec les écoles du quartier), le marché, les accès clairs et lisibles aux parkings souterrains, etc. Espace public et équipements fonctionnent ensemble, et la montée en qualité de l'un, suite à une étude urbaine pertinente et des investissements bien calibrés, serait assurément bénéfique pour les autres ;
- La question du **centre social** est d'importance, par la nature précise de ses activités, les publics attendus, son dimensionnement mais aussi par sa localisation. Il peut être implanté sur la surface libérée par l'optimisation des rampes d'accès au parking souterrain du 48 rue Bargue, et englober la partie



Le marché Cervantès, actuellement rue Falguière

basse des locaux de Foranim. Car ceux-ci mériteraient, par une meilleure localisation, d'avoir véritablement pignon sur rue. Le centre social peut également être implanté au niveau -1 du parking Kandinsky, qui a une grande hauteur sous poutres. Il ouvrirait sur des patios vitrés et contribuerait à animer l'espace public de la place.

- En matière de requalification des rues, il est envisageable de **piétonniser la rue Platon**, ce qui ne perturbe pas le réseau viaire du quartier. La végétalisation d'importantes surfaces minérales permet de créer une continuité verte avec le jardin Pierre-Adrien Dalpayrat ;
- Alternative plus ambitieuse, **piétonniser et renaturer le tronçon de la rue Bargue entre le débouché de la rue Platon et la rue Falguière**, chaussée très large à cet endroit (11m hors trottoirs) : la place Kandinsky est dilatée et mieux connectée aux espaces libres du 47 rue Bargue, avec une taille critique suffisante pour former une centralité, et peut-être accueillir à nouveau le marché Cervantès (voir schéma ci-contre). La liaison verte avec le jardin Pierre-Adrien Dalpayrat est assurée par le square Bargue-Platon, formant un demi-hectare de continuité verte. Le sens de circulation est inversé rue Platon, avec un virage serré au droit de la place Kandinsky qui joue le rôle de ralentisseur naturel de la circulation, possiblement dans une zone 30 ;



Plan issu du cadastre et des vues aériennes de Bargue Procession : piétonnisation partielle de la rue Bargue



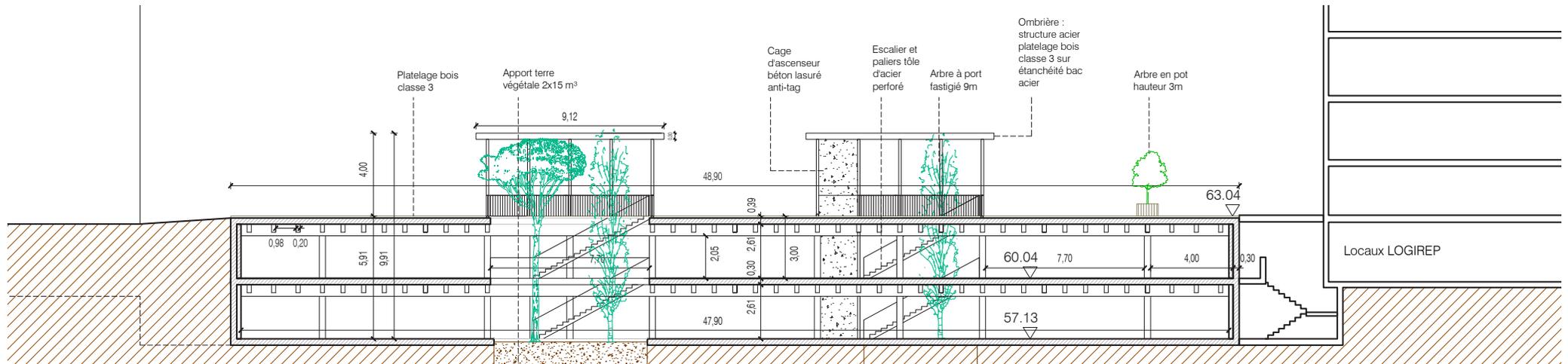
Perspective de la nouvelle rue Béthisy rendue aux piétons - Plan-guide à Noisy-le-Sec Béthisy pour Est Ensemble - VOX-OGI - 2023



Ferme urbaine Champerché dans le parking Paris Habitat rue Dubois, Paris XIX^e - 2024

- **Travailler la place Kandinsky dans son épaisseur**, c'est-à-dire créer des liaisons verticales avec les niveaux enterrés par des trémies plantées (cf. coupe ci-dessous) apportant lumière et ventilation naturelle, à adapter en fonction de la programmation retenue pour les surfaces souterraines :
 - parking partiellement ouvert au public ;
 - zone de logistique du dernier kilomètre avec un opérateur spécialisé ;
 - centre social accessible par la place ;
 - ferme urbaine en bioponie. En effet, les surfaces et hauteurs sous poutres remplissent le cahier des charges d'une telle installation ; *Champerché*, qui travaille déjà en collaboration étroite avec Paris Habitat notamment dans un parking de 2 600 m² dans le XIX^e arrondissement de Paris, pourrait par exemple étudier la pertinence et la faisabilité technique d'une occupation partielle du parking sous la place Kandinsky.

En définitive, l'objectif du renouvellement urbain du secteur Bague Procession est très clair : placer l'espace public au centre du projet, et harmoniser les différentes opérations publiques et privées du secteur autour de ce ciment qui fait la ville.



MOE VOX-OGI à Sevrans Cité haute pour Logirep, 2023. Proposition de trémies plantées dans le parking



Exemple d'occupation d'un espace public sur dalle : *Le jeu d'échecs sur la terrasse*, c.1850, **Charles Bargue**